

PROBLEMES CONCERNANT L'ENFANCE AFRICAINE

Ces problèmes sont nombreux et variés. Quelques uns sont propres à une région déterminée. Je bornerai mes observations aux régions déjà étudiées dans mon enquête : le Soudan, la Haute-Guinée (région de Nzérékoré et une partie de la Haute-Volta.

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 8189

Cote : A

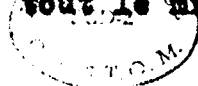
I° - LA NAISSANCE s'opère différemment, suivant que la jeune mère habite en ville ou en brousse.

A) Dans les villes, il convient de distinguer les grandes villes, où règne déjà une certaine évolution, et les villes où prédomine l'élément non évolué.

Dans les premières (Dakar, Bamako) presque toutes les femmes se rendent à la maternité pour la naissance du bébé. A Dakar, un gros afflux de population venu de l'extérieur, et aussi une meilleure compréhension des soins européens, ont rendu trop petits la maternité de 120 lits, qui pourtant suffisait largement avant la guerre aux besoins de la population. Qu'on en juge : En 1932, (maximum des années d'avant guerre) il y eut 662 accouchements. En 1941, on en comptait 891. Mais en 1943, il y en eut 2032; en 1945, 3.250; en 1947, 3.400. Enfin, durant l'année 1948, on enregistrait 4.109 accouchements à la maternité de Dakar.

B) Dans les villes où prédomine l'élément non-évolué : Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, par exemple, le nombre des accouchements à la maternité n'a pas augmenté en proportion de l'accroissement de la population. Dans les Centres moins importants (Cercles ou Subdivisions) on constate une baisse sensible dans les accouchements faits à la maternité ; (les 2/3 seulement au nombre des années précédentes). Cela est dû à l'évolution politique, à l'abolition de toute contrainte. Pratiquement, seules les femmes d'évolués et les femmes de fonctionnaires sont les seules à venir à la maternité pour leurs couches, parce qu'elles reçoivent, sans autre démarche, l'acte de naissance du bébé; et les fonctionnaires ont besoin de cette pièce pour toucher les allocations familiales.

C) Les autres femmes accouchent suivant la coutume ancestrale, et dans des conditions d'hygiène parfois déplorables. La section du cordon se fait souvent encore avec un morceau de verre, un couteau souillé; on panse la plaie ombilicale avec des linges malpropres, ou des ingrédients qui favorisent l'apparition du tétanos. Dans certaines brousses, on se sert encore de terre, de finets de poule, de crottin de cheval..... Aussi la mortalité infantile est-elle grande dans les premières semaines qui suivent la naissance. L'éducation de la femme africaine est une œuvre de longue haleine, surtout lorsque l'enseignement donné dans les écoles est combattu par la mère; par tout le milieu social.



1626

2) LA PREMIERE ENFANCE. La mère s'occupe beaucoup de son nouveau-né et lui prodigue des soins aussi tendres que peu éclairés. Elle craint par-dessus tout de le voir pleurer, aussi est-il impossible d'obtenir la régularité des tétés. D'ordinaire, il n'est point question de berceau, l'enfant n'a souvent pour lit que la natte maternelle et quelques chiffons. Chez les plus riches, un pagnon ou une couverture de coton sert de matelas.

Chez les peuples les plus primitifs, où la femme ne porte pas de vêtements, (il s'en trouve encore) on couche le nouveau-né dans une corbeille tressée par la mère, et qui sert de berceau portatif. Les évolués (fonctionnaires, etc.....) ont pour leurs enfants un petit lit de bois garni d'une paille ou d'un matelas. Mais cette literie est souvent malpropre par manque d'hygiène et de soins.

La mortalité infantile varie de 30% dans les milieux les plus favorisés (populations suffisamment nourries, milieux citadins, chrétientés surveillées par la Soeur infirmière) à 50% dans les milieux restés primitifs et sous-alimentés. Les causes ordinaires sont, après le paludisme, la syphilis, les affections intestinales et pulmonaires, la variole, enfin la rougeole et la coqueluche, par les complications qu'elles entraînent. Des épidémies de méningite cérébro-spinale, lorsqu'elles se produisent, augmentent encore le taux de la mortalité infantile.

La mère allaite d'ordinaire son enfant pendant 2 ans 1/2 ou 3 ans. Si elle est femme de monogame, elle réduira la période d'allaitement, et l'espacement des naissances sera d'environ 2 ans, quelquefois même 16 ou 18 mois. Dans ces derniers cas, le sevrage demande des soins et de l'attention de la part de la mère, qui doit être initiée à la préparation des bouillies lactées.

L'ENFANT QUI A PERDU SA MERE lui survit difficilement. Sans parler des cas où il est rejeté par la famille, qui le considère comme ayant causé la mort de sa mère, il ne reçoit pas de soins appropriés. Généralement aucune femme ne consent à lui servir de nourrice; elle croit que la morte se vengerait en faisant mourir son propre enfant. La préparation des biberons n'étant pas encore d'usage courant, surtout en brousse, l'enfant ne survit que s'il existe une Goutte de lait à proximité, et qu'on l'y porte immédiatement. Mais le plus souvent on attend - on lui fait boire de l'eau, un peu de lait - et on ne l'apportera au dispensaire ou à la Goutte de lait que lorsqu'il est tombé malade.

L'allaitement au lait condensé n'est compris que par les évolués; les autres ne croient pas qu'une boîte de fer puisse contenir du lait, et l'on a vu des femmes jeter le contenu des biberons pour le remplacer par du lait de vache poussièreux, non bouilli. Le nourrisson dépérissait à ce régime, qu'on découvrait souvent trop tard.

3) L'ENFANT DE 3 A 7 ANS fait tout ce qu'il veut. Le garçon court la brousse avec ses petits camarades, à la recherche de souris, rats, lézards, ou autre gibier du même genre, qu'il mange ensuite avec délices. La fillette commence

à aider sa mère dans les travaux du ménage, et dans la garde des petits frères et soeurs.

Tous deux reçoivent une certaine éducation coutumière : savoir-vivre africain, crainte révérentielle des fétiches, des esprits protecteurs; respect des parents et des chefs. Les parents corrigent leurs enfants avec violence, dans un mouvement de colère pour une faute toute matérielle (objet brisé, déchiré) ou pour un acte dont la honte rejaille sur la famille; hors de ces cas, il n'y a ni correction, ni éducation morale. Garçons et filles jouent au mariage, quelquefois dès l'âge de 5 ans les parents laissent faire..... Pour la fillette, ce jeu durera jusqu'à la puberté. La mère intervient alors, si la coutume interdit la grossesse avant le mariage, et en fait un deshonneur pour la famille.

4) L'ENFANT DE 7 A 15 ANS fréquente l'école s'il le peut. Car les écoles sont encore trop peu nombreuses pour rendre la fréquentation scolaire obligatoire

Depuis son arrivée dans ces régions, la France lutte contre l'analphabétisme. Mais il n'est pas possible - de construire, en quelques années, des écoles en nombre suffisant - ni de trouver des maîtres pour assurer partout l'instruction, malgré le très gros effort fait dans ce sens.

Il y a 20 ans encore, les Noirs même en ville ne comprenaient pas la nécessité de l'instruction; il fallait parfois user de contrainte pour remplir les classes. Quand la contrainte cessa (en 1946) beaucoup d'écoles de l'intérieur (surtout en Haute-Volta) perdirent le quart, le tiers, quelques unes la moitié de leurs effectifs. Actuellement, on se trouve devant deux courants contraires : les écoles de ville refusent des élèves - les écoles de brousse n'ont pas encore retrouvé leurs effectifs de 1945.

En ville, les Africains veulent que leurs fils soient instruits obtiennent le certificat d'études et..... une situation administrative. Tout adolescent qui a son certificat d'études primaire se croit victime d'une injustice lorsqu'il n'obtient pas, immédiatement, une place dans l'Administration ou les services annexes. Si sa famille est originaire d'un village de brousse, il se croit deshonoré en rentrant chez lui pour cultiver les champs paternels. Lorsqu'on dit aux moniteurs les écoliers n'obtiendront pas une place dans l'administration ou le commerce, ils protestent : "Mais alors à quoi sert l'école ? ? ? : Les écoles établies dans les centres de brousse se heurtent à la même difficulté : l'adolescent qui en sort sachant lire, écrire, parler français, n'a plus qu'un désir: parcourir le monde. Il se rend dans les grandes villes, devient boy, manœuvre, ou vit d'expédients, c'est à dire de vol. Les meilleurs rentrent au village natal lorsqu'ils possèdent assez de vêtements pour faire figure de "riches" et exciter l'administration de leurs congénères. Les autres sont définitivement perdus pour la culture des champs familiaux : la ville, avec ses attractions

(bals, cinémas) les retient, et les transforme en prolétaires.

Ceci explique pourquoi beaucoup de parents, en brousse, se refusent à envoyer leurs enfants à l'école. L'enfant lui-même n'aime pas l'étude : c'est tellement plus amusant de courir la brousse.... ou de ne rien faire au village ! De petits broussards, à qui l'on disait qu'en venant de classe ils pourraient obtenir le certificat d'études, ont interrogé : "Est-ce que ça se mande ? ? " Et ils n'ont aucune envie de travailler pour l'acquérir.

La fille fréquente beaucoup moins l'école que son frère. Sa mère préfère souvent la garder à la maison, pour aider aux travaux du ménage. Seuls, les évolués désirent l'instruction pour leurs filles, et si certains parents ambitionnent d'avoir une fille fonctionnaire, c'est uniquement parce que son salaire sera pour eux, même après le mariage de leur fille.

Ajoutons que, le plus souvent, la fillette est promise au mariage dès qu'elle a 6 ou 7 ans - quelquefois plus tôt. Dans la plupart des tribus, elle doit, durant les années suivantes, faire chaque année un séjour de plusieurs semaines dans la famille de son futur époux.

Qu'ils aillent en classe ou non, filles ou garçons continuent à vivre ensemble. En pays soudanais, chaque garçon de 10 ans a "son amie" qui lave son linge, lui prépare de temps à autre son plat préféré etc..... Cette fillette n'est pas la future épouse, elle est déjà promise à un autre mari. Ce sont là amusements de jeunesse tolérés par les parents. En pays bobo, certaines mamans, pleines d'attention pour leurs fils de 10 ou 12 ans, écolier en ville, lui procurent une fillette pour le temps des vacances.

CONCLUSION : On rencontre des parents africains qui ont nettement conscience de leurs devoirs envers leurs enfants, mais ils sont rares, si on les compare à l'ensemble de la population.

Il faudra encore plusieurs générations pour que la mentalité générale se modifie, pour que les notions de saine morale pénètrent partout, pour que l'ensemble de la population désire l'instruction et l'éducation des enfants - et pour que ceux-ci, une fois instruits, consentent à redevenir des cultivateurs, des artisans de village, soucieux de perfectionner leurs techniques et leurs méthodes de travail.

Sr. Marie André du Sacré-Coeur
docteur en droit
Chargé de mission par l'Office de la
Recherche Scientifique Outre-Mer.